

CORRÈZE AUTONOMIE, le nouveau service public départemental de l'autonomie.

150 agents du Département et un réseau de partenaires mobilisés au quotidien pour vous proposer un bouquet de services et un accompagnement sur mesure avec :

- plus de **SIMPLICITÉ** pour les usagers et leurs familles ;
- une écoute et une présence de **PROXIMITÉ** au plus près des besoins de chacun(e) ;
- une plus grande **RÉACTIVITÉ** dans la réponse apportée.

Pour plus d'informations ou être accompagné(e),
contactez-nous :

05 55 19 19 19

(24h/24 - 7j/7)

correzeautonomie@correze.fr

www.correze.fr/autonomie


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

 service public

CORRÈZE AUTONOMIE

Ensemble, prenons soin de vous




CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Avec CORRÈZE AUTONOMIE, le Département vous accompagne au quotidien.

VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- **aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question **liée à l'autonomie**
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

CORRÈZE AUTONOMIE

est à votre service :

📞 J'appelle le **numéro unique 05 55 19 19 19**
(24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée :
correzeautonomie@correze.fr

👤 J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**

👤 Je **bénéficie d'un accompagnement « sur mesure »**



J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER À MON DOMICILE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...

J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante, et un accompagnement personnalisé



JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un évènement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation

*Corrèze Téléassistance change de nom et intègre le Service Public Corrèze Autonomie

J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation



MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés et dans les meilleures conditions